

Appel fondateur de l'association VECAM
Chances et risques pour la citoyenneté et le lien social

Appel préalable à la déclaration fondatrice de VECAM

« Multimédia : les voies d'une maîtrise sociale »

Alors que les nouvelles techniques du multimédia et des autoroutes de l'information offrent de formidables moyens d'échange de toute nature à toutes les échelles – du local au planétaire – et dans toutes les cultures, les citoyens risquent d'être considérés avant tout comme des consommateurs. L'enjeu est de taille : soit les citoyens seront perçus comme des utilisateurs sujets et ils participeront pleinement aux connaissances et aux savoirs avec « évaluation-réflexion » et interactivité humaine : soit ils seront inondés par les propositions d'objets et de services dont l'interactivité serait limitée à la relation Homme-système. Ils n'auraient plus qu'à zapper sur l'éventail de données innombrables provenant de quelques producteurs.

Il existe pourtant, depuis quelques années, des initiatives porteuses d'un usage social et culturel de ces nouvelles technologies : les coordinations de scientifiques et de citoyens à la base d'internet, le réseau international laborieusement tissé par l'Association for Progressive Communication – APC -, les réseaux associés DPH (Dialogue pour le progrès de l'homme), les activités de groupes humains et d'ONG actifs dans la télévision associatives et proche des organisations populaires, les projets de « villes numérisées » en Europe pour une appropriation socio-culturelles des technologies multimedia, les campagnes pour une télévision non violente notamment en direction des enfants, les expériences d'utilisation d'outils télématiques et multimédia pour la coordination des initiatives de citoyenneté active... toutes initiatives avancées dans telle ou telle région du monde, voire au niveau international.

Mais, force est de constater que ces expériences sont marginalisées par le poids des acteurs économiques et politiques impliqués dans les enjeux de la compétition mondiale sur les marchés les plus solvables. Les grandes firmes productrices de réseaux de télécommunication, de système de traitement et de communication, de terminaux (téléphoniques, télévisuels, informatiques...) ou de programmes (ludiques, culturels, informationnels...) sont aujourd'hui engagées dans une compétition gigantesque pour leurs positionnements stratégiques sur des marchés qu'elles prévoient en croissance explosive.

Elles se tournent vers les Etats pour exiger à la fois la libéralisation et la dérégulation seules capables, à leurs yeux, de garantir la mondialisation des marchés, condition de rentabilisation de leurs investissements. C'est l'objet de la réunion ministérielle du G7 qui se tiendra à Bruxelles les 25 et 26 février 1995.

Le vice-président américain Albert Gore, père du programme « the National Information Infrastructure » a déclaré : « il revient à la libre entreprise d'assurer le développement de ce secteur essentiel pour l'avenir ». On ne peut être plus clair quant à une lecture exclusivement économiste des enjeux de cette révolution. Mais puisque celle-ci est

« appelée à modifier notre manière de vivre et de travailler ensemble » et que « les pays qui ne s'engageraient qu'à demi (dans cette voix) pourraient en moins de dix ans se voir confrontés à un déclin désastreux (...) et à une forte réduction d'emploi », qu'en est-il de cet autre versant, plus fondamental encore de la mutation en cours : celui même du lien social et de la citoyenneté ?

De nombreuses questions se posent – et nous vous en soumettons quelques unes ci-après - que le grand jeu stratégique des firmes et des Etats, tout entier dominé par les contraintes de la compétitivité, refoule ou ignore.

Dès lors et avant qu'il ne soit trop tard, comment mobiliser les énergies pour en minimiser les risques et en valoriser les chances ? La révolution informationnelle est une chose trop grave pour en laisser pratiquement la mise en œuvre aux seuls soins des « industriels » - du contenant ou du contenu – et du marché.

C'est pourquoi nous souhaitons contribuer à la prise de parole au niveau international des acteurs engagés dans des initiatives porteuses d'une demande sociale et, de ce fait, potentiellement d'une maîtrise sociale des usages de ces technologies au service du lien social et de la citoyenneté.

Une telle maîtrise peut être recherchée par deux voix complémentaires :

- expérimenter et promouvoir de nouveaux modes d'utilisation et de régulation de ces outils dans le souci de faire du citoyen un acteur :
- contribuer à l'émergence de mouvements et de forces capables d'infléchir dans ce sens les politiques publiques et les éventuels effets pervers du seul jeu des marchés.

Nous sommes persuadés de l'urgence d'une meilleure mise en synergie de tous. Voici quelques questions, repondez-nous !

Vers un monde partagé ?

- que deviendront les pays ou les groupes sociaux qui ne s'intégreraient pas à temps dans ce nouveau « marché » ? Il s'agit de la grande majorité de la population mondiale.
- Quels seront les effets de la réduction des coûts d'information sur les relations entre le Nord et le Sud, entre l'Est et l'Ouest dans les domaines de la recherche et du dialogue interculturel .
- Qu'en est-il des effets prévisibles sur l'utilisation du temps, sur l'organisation, la nature et le volume de travail offerts respectivement par l'économie marchande et par le monde non marchand ?

Concentration ou diversités ?

- Comment réduire les risques de domination par les grands industriels des contenus (audiovisuels, informatifs et informatiques) aux seules fins de rentabilité ou d'efficacité sur les comportements ?
- Qu'en est-il au contraire des chances offertes par la multiplication infiniment diversifiée des messages, des dialogues, des échanges, ouverte sur la reconstruction de citoyennetés.

Quels rapports de puissance ?

- Quels seront les poids respectifs des firmes productrices, des puissances publiques, des usagers et du monde associatifs dans les forces qui animent la révolution en cours ? Quels soutiens ou quelles pressions mettre en œuvre et avec qui, pour rééquilibrer ce jeu de forces ?
- Comment privilégier les formidables potentialités qui vont être ouvertes en terme d'échange et de partage de savoirs, de création et de dialogues interculturels ?

Quelles exigences d'équité et de service public ?

- Comment satisfaire les exigences de service public qui devraient théoriquement pouvoir être mieux respectées, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé ?
- Qu'en est-il de l'égalité dans les conditions d'accès, dans la liberté de communiquer, dans les possibilités d'interactivité comprises comme réseau d'échanges ?
- Quelles seront les garanties de respect des libertés, des autonomies et des exigences de la vie privée des personnes et des groupes ?

Quelle déontologie ?

- qu'en est-il en particulier du pouvoir des responsabilités humaines et sociales de ceux qui sont à la source de la diffusion ou de la création de contenus et des produits ?

Déclaration fondatrice de VECAM
Multimédia : les voies d'une maîtrise sociale
Février 1995

Les projets d'autoroutes de l'information et les perspectives qu'ils ouvrent au développement de la communication multimédia confirment l'avènement d'une nouvelle ère que certains nomment « société de l'information ».

La course de vitesse entre les pays les plus riches du monde a amené leurs gouvernements à tenir, dans le cadre du G7, les 25 et 26 février 1995 à Bruxelles, une réunion ministérielle. Les aspects techniques, économiques et financiers polariseront l'essentiel des discussions. Or les conséquences sociales, positives ou négatives, de ces évolutions sont bien plus considérables. Il existe, de par le monde, de multiples initiatives visant à mettre ces technologies au service des hommes, des exclus et de la citoyenneté ; leurs responsables sont particulièrement attentifs aux chances et aux risques ouverts par les nouvelles technologies de l'information. Ils veulent peser sur les conditions de leur mise en oeuvre et de leur usage.

C'est pourquoi la Fondation pour le Progrès de l'Homme (FPH) et la lettre Transversales Science Culture qui se battent pour que les avancées scientifiques et techniques soient mises au service du développement social et culturel, ont lancé un appel sur ces thèmes.

La déclaration fondatrice de VECAM se compose d'un texte introductif, **synthèse des contributions reçues d'associations et de personnalités du monde entier**, impliquées, à des titres divers dans les enjeux citoyens et sociaux de ces nouvelles technologies. Ce texte est complété par une déclaration proprement dite dont les signataires veulent, à l'occasion de la réunion du G7, manifester leurs préoccupations et souligner, tant à l'égard des gouvernements que de l'opinion, l'importance de ces enjeux et les principes qui devraient en orienter la maîtrise.

Chances et risques pour la citoyenneté et le lien social

La citoyenneté et la démocratie sont indissociablement liées à la nature et à l'évolution des systèmes de communication. Or personne n'est en mesure de prévoir de façon précise les effets économiques sociaux ou culturels du développement des nouvelles technologies de la communication. Le principe élémentaire de responsabilité à l'égard du futur implique alors de privilégier, dans les processus de décision, la prise en considération des risques.

Les risques

Les effets d'une approche exclusivement marchande

L'observation du passé récent et des tendances actuelles révèle les risques d'une conception exclusivement marchande de l'information. La logique dominante actuelle est celle de l'offre d'équipements et de services plus que celle de la satisfaction des besoins. Ces derniers seront, pour une large part, ceux qu'aura révélés un marché dont les offreurs se font fort de valoriser les segments les plus solvables.

Nous n'acceptons pas de voir une part non négligeable des capacités de financement des économies les plus riches du monde consacrée à la réalisation de systèmes de communication pour répondre à des besoins dont l'urgence, voire l'existence, reste souvent à démontrer. Dans le même temps, les besoins vitaux d'accès à des réseaux d'eau pour l'agriculture et l'alimentation ne sont que partiellement financés.

La marginalisation des diversités

La mondialisation de l'économie et le poids dominant de certains marchés génèrent une concentration croissante de l'offre, difficilement compatible avec les exigences de diversité particulièrement impératives dans ce domaine. La transformation d'attentes plus ou moins implicites en véritable demande sociale risque de se concentrer sur les groupes sociaux les plus favorisés ou/et sur les domaines les plus futiles (jeux), voire les plus pervers (violence..).

L'aggravation des inégalités

La bipolarisation croissante du monde, entre riches et pauvres, « inclus » et « exclus », risque d'en être accélérée, en raison des inégalités, non seulement d'accessibilité physique aux nouveaux réseaux, mais aussi de capacités individuelles et sociales, de maîtrise et de solvabilité de leur usage. L'élargissement de ce fossé porte en germe ruptures, refuges identitaires et irrépressibles violences.

La ségrégation et la déconnexion sociales

En généralisant la disparition des distances physiques, les nouvelles technologies de communication ouvrent de nouveaux champs à la structuration des liens sociaux ainsi libérés des contraintes de proximité. L'émergence de strates et réseaux spécialisés, ouverts aux dimensions du monde mais fermés sur leurs seuls intérêts communs, risque alors d'accroître la tendance à la ségrégation sociale et culturelle.

En généralisant à l'ensemble des médias la disparition des délais de communication, les réseaux d'information risquent de donner le primat à l'immédiateté et de susciter des comportements déconnectés des réalités les plus proches (la déconnexion de la « bulle financière » à l'égard de l'économie « réelle » en est une illustration particulièrement significative). Or la stabilité du lien social implique la durée et l'insertion concrète dans des relations de proximité à une même réalité physique et sociale.

Les chances

Mais les nouvelles technologies de l'information offrent également des chances considérables pour le renforcement du lien social et de la citoyenneté. Le multimédia, dans notre vie privée, professionnelle ou publique, peut offrir des sources inépuisables d'enrichissement individuel et collectif.

Une approche sociale

Les nouvelles technologies de communication ouvrent des possibilités insoupçonnées à l'invention de leurs usages non plus seulement par les logiques du marketing de l'offre mais par l'investissement de leurs utilisateurs dans des voies créatrices de liens sociaux

transformés. Ces possibilités ne peuvent être valorisées que dans une approche intégrant le social et le culturel dès la conception des nouveaux systèmes.

Des forces vives prêtes à s'investir

Les pratiques de communication à la base utilisant les médias existants (radio, TV, vidéo...) se sont multipliées dans le monde. Les organisations non gouvernementales utilisent de plus en plus le courrier électronique pour tisser leur réseau d'échanges.

Cela témoigne d'une volonté de mettre le progrès au service d'autres valeurs que celles du seul monde marchand. Ces pratiques devraient trouver dans ces technologies de nouvelles opportunités de développement.

Echanges et partage

Comme l'illustre le développement de l'internet, les nouvelles technologies favorisent l'échange et le partage d'informations, d'idées et de pratiques dans une dimension « horizontale » et plus seulement dans le sens « vertical » de quelques informateurs vers une masse à informer. Ces possibilités devraient notamment être valorisées pour une meilleure connexion mutuelle de la recherche scientifique entre nord et sud.

Les services d'intérêt public

Les relations entre administrations, services publics (santé, éducation, formation première et continue) et usagers devront pouvoir trouver dans ces technologies les voies d'une efficacité et d'une diffusion largement accrues.

Au service de la démocratie

Enfin, l'émergence de réseaux locaux devrait permettre la réorientation de l'usage de ces technologies sur des enjeux citoyens et contribuer à réduire la ségrégation urbaine et culturelle.

La démocratie et la vie politique elle-même pourraient y trouver les voies d'un renouveau.

L'avènement des nouvelles technologies de la communication nécessite un accompagnement démocratique fondé sur la mise en lumière et la discussion des différents enjeux et des besoins réels, sans lequel la logique marchande décidera seule de leurs usages et de leur destination.

Déclaration fondatrice de VECAM

Multimédia : les voies d'une maîtrise sociale

Réunis à l'initiative de la Fondation pour le Progrès de l'Homme et de Transversales Science Culture, les signataires :

1) attirent solennellement l'attention des Etats membres du G7 et de l'opinion publique sur la gravité des enjeux dans lesquels les Etats - et au premier chef les plus riches d'entre eux -, mais aussi les grandes entreprises de ces secteurs se trouvent impliqués, partageant ainsi la responsabilité des effets pervers comme des ouvertures bénéfiques qu'auront permis leurs décisions... ou leur absence de décision. Les choix qui seront faits pèseront longtemps sur l'évolution de nos sociétés.

2) s'engagent à promouvoir et à défendre les orientations suivantes :

- la hiérarchisation des besoins : il convient d'assurer la priorité aux besoins de développement humain clairement identifiés préalablement à la satisfaction d'éventuelles attentes non identifiées.

- la transparence : l'ampleur des enjeux et la diversité des points de vue, tant des experts que des organisations et institutions, sur leur nature et leur acuité, exigent l'évaluation des impacts et la publicité des débats et des controverses devant l'opinion pour que celle-ci puisse, par les voies citoyennes ou associatives, peser sur les décisions.

- la progressivité et la prudence : toutes mesures doivent être prises pour minimiser les risques associés à un développement explosif du seul aspect marchand et à des choix techniques qui seraient ordonnés à ce seul aspect. Déréglementation et dérégulation ne doivent pas se faire à marche forcée et l'échéance de 1998 arrêtée par l'Union Européenne doit être maintenue. L'approche pragmatique de croissance progressive des réseaux sera préférée à une approche centralisée, lourde de risques technocratiques. Il s'agit de privilégier l'expérimentation, non seulement sur les secteurs susceptibles de générer des marchés solvables, mais surtout sur des réseaux à vocation de services publics (éducation, santé, etc...) et sur des réseaux locaux de communication sociale et de citoyenneté.

- la diversité et l'ouverture : tout doit être fait pour minimiser les risques de concentration de l'offre d'informations entre les mains de quelques organisations qui détiendraient, de ce fait, un pouvoir exorbitant. Il convient d'être particulièrement attentif au niveau des barrières d'entrée dans les futurs systèmes de communication ; cette attention devra porter non seulement sur les coûts mais aussi et surtout sur les structures de production et de diffusion des contenus multimédia.

- l'universalité d'accès : de même que pour les réseaux d'infrastructure routière ou les voies maritimes, tout le monde doit pouvoir accéder, au fur et à mesure de leur réalisation, aux nouvelles infrastructures d'information et y exercer ses droits à communiquer, ce qui peut impliquer pour l'utilisateur un minimum de formation nécessaire à l'emploi de ces systèmes.

- le respect des vies privées : l'informatisation de l'ensemble des messages et des

coordonnées de leurs émetteurs comme de leurs récepteurs fait peser des risques considérables qu'il importe de neutraliser par des dispositifs techniques et législatifs appropriés. De même, il convient de veiller au respect des droits des créateurs et des auteurs.

3) demandent, avec force, aux Etats, que soient dégagées, par les voies appropriées, nationales et internationales, les moyens financiers permettant de soutenir l'émergence d'usage sociaux et citoyens des nouvelles technologies.

4) s'engagent enfin :

- à faciliter et à soutenir, aux niveaux national et international, l'émergence et le renforcement d'une parole et d'une expérimentation collective à même de peser sur la réduction des risques et la valorisation des chances associées aux nouvelles technologies de l'information.

- à recueillir et à échanger toutes pratiques dont ils auraient connaissance concernant la valorisation sociale et citoyenne de ces nouvelles technologies ou les effets pervers de la marchandisation des contenus.

- à contribuer, à cet effet, à l'organisation de rencontres internationales appropriées pour une meilleure maîtrise sociale des nouvelles technologies.

Les signataires : Alain Ambrosi, Videazimut, Montréal, Québec, Canada – Alain d'Iribarne, CNRS-LEST, Aix en Provence, France – Rajive Jain, CENDIT, New Delhi, Inde – Lavinia Mohr, Videazimut, Sao Paolo, Brésil – Amalia Souza, APC, Rio de Janeiro, Brésil – Joachim Tankoano, ESI, Ouagadougou, Burkina Fasso –

Pour Transversales Science Culture : Véronique Kleck, Jacques Robin, Patrick Viveret

Pour la Fondation pour le progrès de l'homme : Pierre Calame, Alain His, Gustavo Marin, Jacques Poulet-Mathis

Adhéreront à cette déclaration les membres fondateurs de Vecam et adhérents de l'association tels : Joël de Rosnay, Philippe Quéau, Paul Virilio, Pierre Levy, Franck Sérusclat, Jean Michel Billaut, Yves Lasfargues, Riccardo Petrella, Edgard Pisani, Philippe Reynaud, Philippe Monnin, Joël Dragutin, Gérard de Giovanni, Stéphane Martayan, Guy Hascoet, Eric Favey, Yves Cochet, Florence Durand, Thierry Taboy, Marie Gevers d'Udekem, Jean Pierre Boyer....
